

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 AVRIL 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt, le 15 avril à 14 heures 30, **le Conseil Municipal de la Commune de VALFRAMBERT**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis AIVAR, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 avril 2020.

Etaient présents : Hubert de BEAUREGARD, Roselyne GUILLAUME, Jacques FREDDI, Jean-Paul SAINT GERMAIN, Claude LAMBERT, Arlette LECOMTE.

Absents excusés avec pouvoir : Thérèse LECHEVALLIER donne pouvoir à Claude LAMBERT, Madeleine BELIOT donne pouvoir à Jean-Paul SAINT GERMAIN, Daniel GEBERT donne pouvoir à Jean-Paul SAINT GERMAIN, Marie-Luce FORTIN donne pouvoir à Arlette LECOMTE, Francine THEFAINE donne pouvoir à Arlette LECOMTE.

Absents excusés : Bertrand MANSON, Michel MAILLARD, Marie – Odile DUVAL.

Absents non excusés : Nicolas MAUGER, Didier LE ROYER

2020 – 21 – REHABILITATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE ET SPORTIVE : AUTORISATION DE SIGNATURE DE MARCHE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les dossiers des différentes entreprises retenues par la commission appel d'offres et travaux du 13 septembre 2020 pour les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente.

Lot 1 – Terrassement – VRD

- SAS GUERIN TP – 5 rue du Coq – BP 25 – 27250 NEAUFLES-AUVERGNY pour un montant de 34 438,04 € HT soit 41 325,65 € TTC ;

Lot 2 – Maçonnerie – Carrelage

- TOMASI – Chemin de Giberville – 61500 SEES pour un montant de 4 310,00 € HT soit 5 172,00 € TTC ;

Lot - 3 Couverture – Désenfumage

- SARL Denis MARIE - ZA La Blardière – 61250 SEMALLE pour un montant de 9 959,00 € HT soit 11 950,80 € TTC

Lot 4 – Menuiseries extérieures aluminium

- SARL SPBM – 9 rue de Haut Eclair – 72610 ARCONNAY pour un montant de 32 890,00 € HT soit 39 468,00€ TTC ;

Lot 5 – Plâtrerie sèche – Isolation – Plafond suspendu

- Tanguy LECHAT – 635 rue de l'Abbaye – 6150 HAUTERIVE pour un montant de 4 817,50 € HT soit 5 781,00 € TTC

Lot 6 – Menuiserie intérieures

- SMA – Le Bourg – 61320 SAINT MARTIN DES LANDES pour un montant de 4 785,00 € HT soit 5 742,00 € TTC

Lot 8 - Plomberie – Chauffage

- SARL BESNIARD – Les Planches – 61500 SEES pour un montant de 4 975,00 € HT soit 5 970,00 € TTC

Lot 9 – Peinture – Ravalement

- SARL DELAVALLEE PEINTURE – RN 26 – Le Bois Aulard – 61300 SAINT SULPICE SUR RISLE pour un montant de 29 946,00 € HT soit 35 935,20 € TTC.

Le montant des huit lots s'élève à 126 120,54 € HT soit 151 344,65 € TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés avec les huit entreprises nommées ci-dessus ainsi que tous documents pouvant intervenir concernant ces dossiers.

La présente délibération annule et remplace la délibération n°2020 – 20 en date du 13 mars 2020.

2020 – 22 – REHABILITATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE ET SPORTIVE : RELANCE DU LOT N°7 – ELECTRICITE – VENTILATION.

Le Conseil Municipal, suite aux incertitudes ayant affectées les propositions de certaines entreprises, décide :

- De relancer le lot n°7 – électricité – ventilation,
- De charger le maître d'œuvre Madame PELLETIER – cabinet MORIN de faire le nécessaire,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document pouvant intervenir concernant le dossier.

QUESTIONS DIVERSES : TRAVAUX DE REMISE EN SECURITE DE L'EGLISE

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de demander un second devis pour les travaux de remise en sécurité de l'église – électricité et incendie.